



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'École nationale des techniciens de l'équipement ne doit pas fermer

Question écrite n° 40242

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon alerte Mme la ministre de la transition écologique au sujet de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE). En effet, sous couvert de réorganisation et d'« évolution des formations », il s'agit purement et simplement d'une fermeture à court terme de cette école unique en son genre, implantée à Aix-en-Provence et à Valenciennes. Le personnel de l'ENTE a été averti en mai 2021 par visio-conférence et sans aucune concertation préalable. Elle est la dernière cible en date d'une logique de long terme. En effet, le dogme austéritaire a provoqué une saignée sans précédent dans le périmètre du ministère de la transition écologique. Les opérateurs publics en charge de la recherche, de l'ingénierie et de l'expertise ne sont pas épargnés. Depuis 2014, Météo France a perdu 600 postes. 633 postes ont été supprimés au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). On peut aussi citer les 285 postes retirés aux agences de l'eau, les 250 supprimés à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), sans compter les 1 200 équivalents temps pleins ôtés à l'Office national des forêts (ONF). Au total, depuis 2017, 15 % des effectifs ont été supprimés. Pourtant, le changement climatique est commencé et il est irréversible. On doit donc dès à présent lutter sur deux fronts. D'une part, il faut hâter la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela implique de planifier la bifurcation radicale des modes de production et de consommation. D'autre part, il faut s'adapter à cette nouvelle donne climatique. Les récentes inondations en Belgique et en Allemagne sont une nouvelle terrible alerte sur l'urgence à agir. On a besoin de toutes les forces et savoir-faire disponibles pour y parvenir. À ce titre, l'École nationale des techniciens de l'équipement est indispensable. Depuis bientôt 50 ans, elle forme notamment les secrétaires d'administration et de contrôle ainsi que les techniciens supérieurs, anciens « techniciens de l'équipement » et actuels agents publics dédiés à l'aménagement du territoire et à la transition écologique. Elle forme également des étudiants et des personnes en recherche d'emploi aux métiers de l'aménagement du territoire, notamment auprès des collectivités territoriales. Elle a aussi développé en partenariat la seule licence en France pour la maintenance des routes et des ouvrages d'art. Tant la méthode brutale employée que le motif purement budgétaire sont à déplorer. Par conséquent, il lui demande s'il n'est pas plutôt urgent de revenir sur cette décision afin d'empêcher un pas de plus dans le sabordage des moyens d'action du pays face au changement climatique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40242

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 11 octobre 2021

Question publiée au JO le : [20 juillet 2021](#), page 5708

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)